FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2024 / SIMDUT Canada 2023

Date de publication : 2023/03/30
Numéro de FDS : Rust Check Inner Panel Protectant - 1045 18.9L_FR
Date de révision : 2026/03/05
Numéro de révision : 2

RUST CHECK PRODUIT PROTECTEUR POUR PANNEAUX D'INTERIEUR 1045

1. Identification

Identificateur de produit:
RUST CHECK PRODUIT PROTECTEUR POUR PANNEAUX D'INTERIEUR 1045

Description de produit: Protectant pour panneaux d'intérieur, revêtement de soubassement de carrosserie à base d'huile, non desséchants, 18.9 L / 5 gal US

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Le traitement anticorrosion

Autres moyens d'identification - numéro d'inventaire / code de produit: 1045

Famille chimique: Revêtement à base d'huiles d'hydrocarbures

Formule moléculaire: Mélange

Fabricant / Fournisseur
Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com
Service à la clientè: 905-670-5411

Numéro de téléphone en cas d'urgence
Numéro de téléphone d'appel d'urgence de la société (9h à 17h du lundi au vendredi):
(905) 670-5411

2. Identification du ou des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2024) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2023). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Irritation oculaire., Catégorie 2
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1

Dangers physiques:

Non classifié

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:
bis(dinonylnaphtalènesulfonate) de calcium

Marque d'exclamation

Mention(s) d'avertissement: ATTENTION

Mention(s) de danger

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil(s) de prudence

Prévention:

P260: Ne pas respirer les brouillards de pulvérisation.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P264: Se laver les mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.
P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.
P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention:

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P314: Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage:

Not applicable: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucunes données disponibles.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Provoque une sévère irritation des yeux. Un contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer une légère irritation transitoire. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption. L'inhalation de buées d'huile peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Des résidus huileux dans les poumons peuvent entraîner la fibrose pulmonaire et une fonction pulmonaire réduite.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.
Voir la section 11 pour plus d'information sur less effets pour la santé.
Voir la section 12 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.
Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits. L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2023 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2024.

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	% p/p	Nº CAS
distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	93 - 95	64741-88-4

bis(dinonylnaphtalènesulfonate) de calcium	5 - 7	57855-77-3

4. Premiers secours

Voie oculaire: Rincer soigneusement les yeux avec une grande quantité d'eau claire pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps à autre les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médicin.

Voie cutanée: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutilser.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Faire boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien administrer par voie buccale à une personne inconsciente. Obtenir de l'aide médicale.

Inhalation: Si affecté par l'inhalation des brouillards de pulvérisation, déplacer à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Voie oculaire: Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Irritant mais n'abîme pas les tissus oculaires de manière permanente. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Voie cutanée: Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Un contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer une irritation cutanée caractérisée par une dermatite ou une acné imputable aux huiles. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, oedèmes, sécheresse et gerçure de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption. Pour les personnes ayant développé une sensibilisation de la peau, ces symptômes peuvent apparaître suite à un contact avec une très petite quantité de produit liquide.

Ingestion: Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée. Un léger effet laxatif est possible.

Inhalation: À la température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison de la faible volatilité. L'inhalation de concentrations élevées des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Éviter d'inhaler brouillard. L'inhalation de buées d'huile peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Des résidus huileux dans les poumons peuvent entraîner la fibrose pulmonaire et une fonction pulmonaire réduite.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risque générale: Combustible en cas d'exposition au feu.

Agents extincteurs appropriés: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué. Utiliser un agent extincteur approprié pour l'incendie environnant.

Produits de combustion dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Méthodes de lutte contre l'incendie: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu). Refroidir les contenants exposés au feu en les aspergeant d'eau.

Équipement de lutte contre l'incendie: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges électro-statiques: Le produit n'est probablement pas sensible aux décharges statiques.

Sensibilité à l'impact mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement mineur: Couvrir le secteur de flaque avec le matériel absorbant approprié (par exemple, le sable sec,

la terre, la sciure de bois, Oil-Dri, Kitty Litter, etc.). Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Précautions relatives à l'environnement

Déversement dans l'eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Déversement sur la terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement spéciale de protection: Observer les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. Manutention et stockage

Procédures générales: Faire la manutention selon de bonnes pratiques en matière d'hygiène industrielle et de sûreté.

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité: Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Éviter tout contact avec les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Stockage dans des conditions de sécurité: Protégez contre les dégats. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Paramètres de contrôle				
	Valeurs limites d'exposition professionnelle			
Nom chimique	**Type**		**ppm**	**mg/m³**
distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	-- [1]	5 [1]
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	-- [1]	5 [1]
	REL du NIOSH	**TWA**	-- [1]	5 [1]
		STEL	-- [1]	10 [1]
bis(dinonylnaphtalènesulfonate) de calcium	**États-Unis OEL**	**-**	-- [2]	-- [2]

Notes de bas de page:
1. Buées d'huile, minéral
2. Les limites d'exposition à ce produit n'ont pas été établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.

Contrôles d'ingénierie appropriés: Si les manipulations de l'utilisateur produisent des buées, utiliser une ventilation pour garder l'exposition aux contaminants dans l'air sous des limites d'exposition. Éviter de respirer les bruines; si les ventilations générales ou locales sont inadéquates, les personnes exposées aux bruines devraient porter un masque respiratoire approprié.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Voie cutanée: Porter des gants résistants aux produits chimiques. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection des voies respiratoires: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Respirateur purificateur d'air, approuvé par le gouvernement, muni d'un filtre approprié, cartouche ou poche filtrante.

Protection de la peau - autres: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact. Porter des manches longues et des pantalons pour prévenir tout contact avec la peau.

Pratiques en matière d'hygiène professionnelle: Faire la manutention selon de bonnes pratiques en matière d'hygiène industrielle et de sûreté. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique: Liquide

Odeur: Cerise

Seuil d'odeur: Aucunes données disponibles.

Aspect: Liquide mobile

Couleur: Rouge

pH: Sans objet

Pourcentage en volatiles: < 1.0% p/p

Point d'éclair: >170°C (333°F) Coupelle ouverte

Notes sur les limites d'explosivité ou d'inflammabilité: Aucunes données disponibles.

Température d'auto-inflammation: Aucunes données disponibles.

Pression de vapeur: Aucunes données disponibles.

Densité de vapeur relative: Aucunes données disponibles.

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition: Aucunes données disponibles.

Point de congélation: Aucunes données disponibles.

Point de fusion: Aucunes données disponibles.

Température de décomposition: Aucunes données disponibles.

Solubilité: Presque insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique): Aucunes données disponibles.

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1): Aucunes données disponibles.

Masse volumique: 0.855 - 0.865 à 20°C

Caractéristiques des particules: Aucunes données disponibles.

Densité relative: Aucunes données disponibles.

Viscosité (cinématique ou dynamique): 35 à 45 cSt à 40°C (104°F)

Teneur en COV: < 1.0% p/p [< 10 g/l (<0.085 lb/gal)]

Inflammabilité: Liquides inflammables

Commentaires: Aucun

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Non

Polymérisation dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité chimique: Stable.

Conditions à éviter: Éviter les températures extrêmes et la lumière directe du soleil.

Risque de réactions dangereuses: Aucunes données disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Par feu et températures élevées: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone et autres composés indéterminés.

Matières incompatibles: Matériaux oxydants.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL_{50} (orale) mg/kg(rat)	DL_{50} (cutanée) mg/kg(lapin)	CL_{50} (inhalation) mg/l
distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	> 5000	> 5000	>5.0(rat;4h - brouillard)
bis(dinonylnaphtalènesulfonate) de calcium	> 2500	> 10,000	Aucunes données disponibles.

DL_{50} toxicité aiguë par voie cutanée: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

DL_{50} toxicité aiguë par voie orale: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

CL_{50} toxicité aiguë par inhalation: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. À la température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison de la faible volatilité. L'application de ce produit est par vaporisation; le brouillard de vaporisation peut être généré. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >5 mg/l/4h (buées). L'inhalation de concentrations élevées de la brume de jet peut être dangereuse.

Notes: <1 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.
Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel.
(Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Corrosion / irritation de la peau: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à l'irritation cutanée ne sont pas respectés. Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Un contact prolongé avec ce produit peut causer une réaction allergique cutanée. Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Contient: bis(dinonylnaphtalènesulfonate) de calcium. Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (≥1% mais <3% des ingrédients classifiés comme irritants cutanés et/ou oculaires, catégorie 1). Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Contient: bis(dinonylnaphtalènesulfonate) de calcium. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Le mélange est classifié comme: Sensibilisateur Cutané, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients (≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A ou ≥ 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B). Un contact prolongé avec ce produit peut entraîner rougeur, boursouflement, éruption squameuse ou cloques. Pour les personnes ayant développé une sensibilisation de la peau, ces symptômes peuvent apparaître suite à un contact avec une très petite quantité de produit liquide.
Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).

Effet mutagène sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients

classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B et <1.0% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Cancérogénicité

Nom chimique	NTP	CIRC	OSHA	Statut - autre
distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	--	--	--	--
bis(dinonylnaphtalènesulfonate) de calcium	--	--	--	--

Notes: Les huiles minérales de ce produit sont hautement raffinées. Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Cancérogénicité ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés classifiés comme Cancérogènes, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour la reproduction: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique): Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, ne sont pas respectés (< 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 1 ou 2 et < 20% de la somme de tous les ingrégients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3).

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée): Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, ne sont pas respectés (< 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 1 ou 2).

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés (< 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange > 20.5 mm2/s à 40 °C).

12. Données écologiques

Information écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Toxicité en milieu aquatique, aiguë et chronique: Aucunes données disponibles.

Persistance et dégradabilité: Aucunes données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation: Aucunes données disponibles.

Autres effets nocifs: Aucunes données disponibles.

Mobilité dans le sol: Aucunes données disponibles.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs.

Élimination du produit: Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer.

14. Informations relatives au transport

Réglementation du départment de transport américaine (DOT)

Désignation officielle de transport de l'ONU: Ce produit n'est pas réglementée.

Classe(s) relative(s) au transport: N/A

Numéro ONU: N/A

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): N/A

Dangers environnementaux - polluant marin: Non

Autres informations sur l'expédition de DOT: Aucunes données disponibles.

IMDG - mer

Désignation officielle de transport de l'ONU: Ce produit n'est pas réglementée.

Numéro ONU: N/A

Classe(s) relative(s) au transport: N/A

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): N/A

Dangers environnementaux - polluant marin: Non

Notes: Aucunes données disponibles.

Réglement sur le transport des marchandises dangereuses canadiennes (TMD)

Désignation officielle de transport de l'ONU: Ce produit n'est pas réglementée.

Numéro ONU: N/A

Classe(s) relative(s) au transport: N/A

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): N/A

Autres informations d'expédition de TMD: Aucunes données disponibles.

15. Informations sur la réglementation

ÉTATS UNIS

Catégorie de risque de la section 311/312 de la SARA

Risques pour la santé de la section 311/312 de la SARA: Irritation oculaire., Sensibilisation de la peau

Dangers physiques de la section 311/312 de la SARA: Aucun

Les produits chimiques toxiques de la section 313 d'EPCRA:
Ce produit ne contient aucun produit chimique toxique répertorié excédant les niveaux de seuil de déclaration établis par SARA Titre III, Section 313.

Les substances extêmement dangereuses de la section 302 d'EPCRA

Statut EPCRA:
Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

Substances dangereuses et quantité rapportable (RQ) de CERCLA

Statut CERCLA:
Ce produit ne contient aucune substance dangereuse répertoriée par CERCLA.

TSCA (Acte sur le contrôle des substances toxiques)

Statut TSCA:
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Les polluants atmosphériques dangereux de CAA 112(b)

La liste de substances pour la prévention des déversements accidentels de produit chimique de CAA 112 (r):

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(b) ou CAA 112(r).

La proposition 65 en Californie:
Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer, des malformations congénitales ou toutes autres anomalies de reproduction.

Les normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA - États Unis:
Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).
Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2024).

CANADA

Symbole et classification de danger selon le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de normalisation selon le SIMDUT:
Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2023).

Classification de danger selon le SIMDUT:
Statut SIMDUT 2023 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire national des rejets de polluants (INRP):
Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de LCPE - INRP.

Liste intérieure des substances (DSL) / Liste extérieure des substances (NDSL):
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. Autres informations

Raisons de délivrance: La Fiche de Données de Sécurité a été mise à jour.

Approuvé par: Jim Gordon **Titre:** Chemiste de R&D

Préparé par: Conformité réglementaire

Date de révision: 2026/03/05

Pour information contacter: 905-670-5411

Résumé de la révision: Cette fiche signalétique remplace le 2023/03/30 FDS.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		1
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		G

CODES POUR LE NFPA

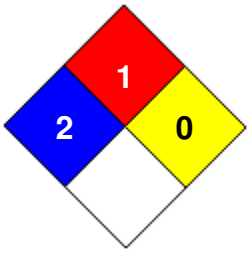

Classification d'entreposage selon NFPA 30 / 30B: Liquide combustible IIIB

Notes supplémentaires du fabricant: Aucun

Sources de données: Pas disponible

Informations supplémentaires pour la FDS: N/AV Pas disponible
N/AP Sans objet
ND Pas encore déterminé
ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air
RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation
LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement
EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté
IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer
MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines
NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP Programme Nationale de Toxicologie
LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail
SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement
SIMDUT Systûme d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations générales: Aucunes données disponibles.

Commentaires: Aucun

Dénégation de responsabilité du fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.